



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Loiret

# Ensemble, développons l'artisanat de votre territoire...

## Territoires et développement local



Les **PRODUITS  
& SERVICES**  
pour les  
collectivités  
locales



- ➔ Des **statistiques et données sectorielles** pour mieux connaître l'artisanat
- ➔ Une collaboration pour le **maintien des services de proximité**
- ➔ Des **études de faisabilité et d'opportunité** d'aménagement d'activités artisanales

[www.cma45.fr](http://www.cma45.fr)



# Concrétiser le potentiel de votre territoire...

## Les statistiques pour le pilotage de territoire

La CMA apporte chaque semestre à votre collectivité, des informations disponibles pour l'Artisanat de votre territoire à partir des données du Répertoire des Métiers et de l'Observatoire de l'Artisanat et de l'URSSAF;

Il s'agit de vous fournir de façon régulière :

Un dossier de **synthèse dématérialisé** adressé chaque semestre faisant apparaître l'évolution du secteur sur :

- ✓ Les entreprises créées et radiées.
- ✓ L'évolution démographique de l'artisanat (entreprises, salariés et apprentis).
- ✓ *L'action de la CMA auprès des entreprises de votre territoire.*

### Adhésion annuelle

**Nos données  
sont fournies  
par le  
Répertoire  
des Métiers**

**Nos études sont  
réalisées par  
l'Observatoire  
régional des  
Métiers et  
de l'Artisanat**

## Maintien des services de proximité

Nous vous apportons une expertise et un accompagnement dans le cadre du maintien des services de premières nécessités à la population.

- Réalisation d'une étude de faisabilité comprenant l'analyse du projet, l'environnement économique et démographique, la concurrence, l'étude de marché et de la rentabilité de l'activité.

Nos conseillers peuvent également intervenir sur :

- ✓ La mobilisation de **financements spécifiques** en faveur de la collectivité.
  - ✓ L'appui à la collectivité, dans la **recherche d'un porteur de projet**.
  - ✓ L'accompagnement de la collectivité et du porteur de projet dans le montage technique (aménagement du local, réglementation), **et financier du projet**.
  - ✓ L'Étude de **faisabilité économique** avec forces et faiblesses du projet.
  - ✓ L'Aide à la décision en matière de préemption.
- Nous vous conseillons sur la mise en œuvre du droit de préemption sur les fonds artisanaux et commerciaux.

Convention avec objectifs et échéancier.

# ...et développer son attractivité

## Etudes d'aménagement

Nos conseillers apportent une **expertise** et un accompagnement à votre collectivité vous permettant d'**anticiper l'implantation des activités artisanales** selon vos priorités et l'évolution de votre territoire.

Des exemples de réalisations qui nous ont été confiées par des élus locaux :

- ✓ Établissement d'un **diagnostic de territoire** (qualitatif et quantitatif) : zones de développement, zones de fragilité.
- ✓ **Aide à la décision** en matière de préemption.
- ✓ Études opérationnelles sur la mise en place ou de développement de zones d'activités, d'ateliers relais, de pépinières...
- ✓ Études du potentiel d'implantation par métier.
- ✓ **Mise en réseau d'acteurs** sur le territoire.

Pour chaque étude, un cahier des charges sera défini conjointement prévoyant les modalités de rendu de l'étude ainsi que l'échéancier.

## Sur devis

## Programme de développement territorial

Nous définissons avec vous les **priorités d'appui, d'accompagnement** au secteur des métiers ainsi que les actions conduites par la CMA au **bénéfice des artisans et de la collectivité**.

- L'objectif de la prestation étant la mise en œuvre d'un partenariat, son contenu peut être différent d'une collectivité à l'autre ; pour autant, quelques pistes peuvent être indiquées :
  - ✓ Fourniture régulière de **données statistiques** détaillées sur l'évolution du secteur de l'artisanat (entreprises/salariés).
  - ✓ **Renforcement de l'appui aux créateurs** et au suivi de la jeune entreprise.
  - ✓ Action spécifique sur la **cession reprise des entreprises artisanales**.
  - ✓ Organisation conjointe d'**actions collectives de promotion** du territoire et de ses artisans.
  - ✓ La gestion des déchets, la rénovation énergétique, la valorisation des filières locales.
  - ✓ L'emploi et l'apprentissage.
- Les engagements réciproques précis ainsi que les documents de synthèse et un budget associé démontrant la réalité des actions conduites seront à définir conjointement.

**Toutes nos prestations sont réalisées sur devis.**

# Ensemble, développons l'artisanat de votre territoire

## ➔ Favoriser l'implantation d'entreprises artisanales, c'est :

Analyser la situation des entreprises artisanales sur votre territoire.  
Identifier des projets d'entreprises pérennes en matière de création-reprise.  
Vérifier leur cohérence économique (marché, compte d'exploitation prévisionnel).  
Accompagner leur concrétisation (mobilisation des financements et des aides éventuelles).

## ➔ Développer les entreprises artisanales locales, c'est :

Faire émerger les projets de création et de transmission-reprise d'entreprises sur le territoire.  
Favoriser le développement des entreprises existantes.  
Conseiller les entreprises sur des questions réglementaires et les mises aux normes.  
Susciter de nouveaux modes d'organisations collectives.

## ➔ Développer l'emploi et l'apprentissage, c'est :

Orienter les jeunes vers le parcours de formation le mieux adapté à leur projet professionnel.  
Développer l'apprentissage dans les entreprises.  
Accompagner les chefs d'entreprises dans leur gestion des ressources humaines.  
Former les dirigeants et les collaborateurs des entreprises artisanales.

## ➔ Accompagner la promotion de l'artisanat, c'est :

Valoriser les entreprises de votre territoire en organisant des événements grand public.  
Animer les territoires avec des actions collectives autour des métiers de la production, de l'alimentaire, des métiers d'art et du développement durable.

**Vous êtes intéressé pour développer  
l'attractivité de votre territoire,  
contactez-nous au 02 38 68 08 68**

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU LOIRET**

28 rue du Faubourg Bourgogne • CS 22249

45012 ORLEANS CEDEX 1

Tél. : 02 38 68 08 68 • [service.eco@cma-loiret.fr](mailto:service.eco@cma-loiret.fr) • [www.cma45.fr](http://www.cma45.fr)



**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**

**Loiret**